

Flash Info

600 postes pour les médecins à diplôme étranger

Vendredi 16 septembre. Les quelque 6 000 médecins à diplôme étranger hors union européenne, qui menaçaient de lancer une grève illimitée, ont obtenu «partiellement satisfaction». Le ministère a annoncé que 600 postes au concours dit « Nouvelle procédure d'autorisation - NPA » de validation des connaissances seraient ouverts en 2006 (contre 200 seulement en 2005). La NPA leur permet depuis mars 2005 d'accéder, via ce concours, au plein exercice de leur spécialité y compris en exercice libéral. Le ministre a aussi rappelé qu'un décret du 1er août 2005 permet « l'alignement des astreintes, à hauteur de 238 euros, sur celles des médecins à diplôme français ». En ce qui concerne les 250 titulaires d'un diplôme inter universitaire de spécialité (DIS) ou d'un certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT), *"le ministère de la santé leur permettra un plein exercice en mettant en place une commission d'évaluation des connaissances, sous condition d'un engagement d'exercice en hôpital pendant 5 ans, par modification de la loi CMU de 1999, avant la fin de l'année"*, a-t-il indiqué dans un communiqué. Une centaine de médecins à diplôme étranger hors union européenne étaient venus manifester, jeudi, à Paris devant le ministère de la Santé à l'appel du Snpadhue.

Lien page Web :

<http://www.quotimed.com/flashes/index.cfm?fuseaction=viewflashinfo&flashidx=8735>